








A retenir

- MILDIU** Risque toujours en cours. Maintenez la surveillance de vos parcelles.
- OÏDIUM** Pression encore forte. Surveillez vos parcelles.
- VERS de GRAPPE** Le 2^{ème} vol pas encore débuté. Surveillez vos pièges.
- BOTRYTIS** Soyez vigilants notamment sur les parcelles grêlées.
- RÉGLEMENTATION** : **Rappel** Flavescence dorée de la vigne 2011 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 2 juin au 8 Juin 2011 (Source : Météo France poste de Lauzerte)

	jeu 2	Ven 3	Sam 4	Dim 5	lun 6	Mar 7	Mer 8
Températures mini maxi	11 21	12 24	15 26	15 25	16 26	16 25	16 24
Tendances							

PHÉNOLOGIE

Nouaison en cours sur tous secteurs et toutes variétés

Stades		23	27	33	35	37		
	Début floraison	Pleine floraison	Nouaison	Fermeture grappe	Début véraison	véraison	Début récolte	Fin récolte
Précoces *								
Tardives **								

* variétés à débournement précoce : CHASSELAS, DANLAS, CENTENNIAL

** variétés à débournement tardif : MUSCAT de HAMBOURG, RIBOL, ALPHONSE LAVALLEE, ITALIA

MILDIOU

- **Situation des parcelles**

Toujours aucun symptôme sur feuilles et grappes n'a été repéré dans l'aire d'appellation du Chasselas AOC et l'aire de production du raisin de table.

- **Données de la modélisation (Prévisions Potentiel Système IFV)**

Les dernières pluies ont donné 11 mm sur Cazes Mondenard et Lizac, 37 mm sur Montagudet. Néanmoins la pression de la maladie reste faible. Pour la semaine en cours, les cumuls modélisés de 60 mm sur tous les secteurs n'ont pas de conséquence en terme de contamination.

Évaluation du risque : Seul un événement pluvieux important (25 mm survenant en un seul épisode) pourrait engendrer des contaminations de masse.

OÏDIUM

- **Situation des parcelles**

Aucun symptôme n'a été identifié à ce jour dans l'aire de production de raisin de table.

- **Données de la modélisation (Prévisions Potentiel Système IFV en expérimentation)**

La pression exercée par l'oïdium est moyenne à forte, avec un risque modélisé sur tous les secteurs. Et ce risque est encore en cours sur la semaine à venir.

Évaluation du risque : Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité de la variété (Centennial, Danlas, Exalta et Italia), le stade phénologique (au moins jusqu'à la fermeture de grappes) et par l'historique de contamination de la parcelle. Soyez vigilants car les conditions sont encore très favorables.

BLACK ROT

- **Situation des parcelles**

A ce jour, seuls quelques symptômes sur feuilles très isolés ont été identifiés par les observateurs du réseau.

- **Données de la modélisation (Prévisions Potentiel Système IFV en expérimentation)**

D'après le modèle, la pression exercée par la maladie est forte sur l'ensemble des secteurs.

Évaluation du risque : La surveillance doit être maintenue en observant l'éventuelle sortie de taches sur feuilles pour prévenir une attaque sur grappe. Chaque pluie peut engendrer d'importantes contaminations.

BOTRYTIS

- **Situation des parcelles**

Aucun symptôme sur grappes, feuilles ou sarments n'a été observé à ce jour sur l'aire de production du raisin de table.

Évaluation du risque : Les dernières pluies sont survenues en pleine période de risque (nouaison). La vigilance doit être maintenue car les organes végétaux (feuilles, sarments et grappes) sont très réceptifs.

Mesures prophylactiques : Les opérations manuelles qui ont débuté cette semaine (enlèvement des entre-cœurs, fin du palissage) permettent l'aération des grappes et sont des éléments importants de prophylaxie contre le botrytis.

CICADELLE VERTE

• Situation des parcelles

On observe toujours très peu de larves de cicadelles vertes (maximum observé : 5 à 6 larves pour 100 feuilles).

Évaluation du risque : Le seuil de nuisibilité n'est que rarement atteint en première génération. Et la présence des insectes est souvent sans incidence significative. La surveillance doit s'effectuer sur les populations de la deuxième génération qui seront observables dans le courant du mois de juin.



Larve de cicadelle verte

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

VERS DE GRAPPE

• Situation au vignoble

Le vol de 2^{ème} génération n'a pas débuté sur l'aire d'appellation.

Le piège de surveillance d'eulia à Moissac indique une recrudescence des captures, signe de l'imminence de la G2 d'eudémis.

• Données de la modélisation (LOB version 2.0 SRAL)

Le modèle prévoit un démarrage du 2^{ème} vol à partir du 3 juin sur l'ensemble des secteurs, les pontes de G2 ne sont pas prévues avant le 7 juin au plus tôt.

Évaluation du risque : L'évaluation de la pression tordeuse à l'issue de la première génération est un indicateur du contrôle à effectuer sur la 2^{ème} génération. L'intensification des captures sera un signe de reprise d'activité des vers de grappe.

FLAVESCENCE DOREE

Le message réglementaire Flavescence dorée 2011 ainsi que les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site de la DRAAF Midi-Pyrénées :

http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Mess_reglem_flav_doree-2011-3_cle8f4514.pdf

Le prochain BSV Raisin de table paraîtra le jeudi 9 juin.

Les Notes Nationales Mildiou, Oïdium et Botrytis 2011 sont consultables et téléchargeables à l'adresse suivante : www.vignevin-sudouest.com

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat de chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

La flavescence dorée de la vigne est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Cette maladie est diffusée par un insecte vecteur, *Scaphoïdeus titanus*, de la famille des cicadelles.

Elle dispose du statut d'organisme de quarantaine au niveau européen et de lutte obligatoire en France. L'arrêté national de lutte obligatoire du 9 juillet 2003 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur, rappelle **l'obligation de cette lutte sur tout le territoire national.**

Pour les 8 départements de Midi-Pyrénées, des arrêtés préfectoraux fixent la liste des communes en lutte obligatoire à trois ou deux traitements et celles pour lesquelles aucun traitement n'est requis. Cette liste est disponible sur le site internet de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Midi Pyrénées www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Dans la région, on estime que les éclosions des premières larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée ont eu lieu autour du 2 mai.

Attention quelle que soit leur localisation, les parcelles de vignes mères de greffons et porte-greffes doivent obligatoirement recevoir 3 traitements.

Dates des traitements hors agriculture biologique et hors produit d'origine naturelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 30 mai au 5 juin	du 30 mai au 5 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 13 au 19 juin	Pas de traitement 2
Traitement 3 (adulticide)	A prévoir pour fin juillet, attendre confirmation du SRAL dans le BSV	

Dates des traitements si agriculture biologique ou si produit d'origine naturelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 23 mai au 29 mai	du 23 mai au 5 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 30 mai au 5 juin	du 6 juin au 12 juin
Traitement 3 (larvicide)	du 6 juin au 12 juin	